



RÉGIE D'ASSAINISSEMENT

La Lombardière – BP 8

07430 DAVÉZIEUX

Téléphone : 04 75 69 32 65

regie-assainissement@annonayrhoneagglo.fr

FORMULAIRE DE DEMANDE DE VALIDATION DU PROJET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

pour les projets de moins de 300 m² de surfaces construites

Votre dossier sera étudié en deux temps :

-Examen préalable du projet d'implantation sur la base du présent dossier renseigné

-Contrôle sur site effectué pendant les travaux (avant remblaiement), et en même temps que le contrôle de branchement, pour confirmer leur bonne exécution

1- Demandeur :

Nom (ou dénomination pour les personnes morales) :

Prénom :

Adresse du demandeur :

N° de la voie : Type et nom de la voie :

Code postal : Commune :

Tél. :

Adresse mail :

Si vous souhaitez que les échanges techniques soient adressés à une autre personne, veuillez préciser :

Nom (ou dénomination pour les personnes morales) :

Prénom :

Tél. :

Adresse mail :

2- Terrain :

Adresse du (ou des) terrain(s) :

N° de la voie : Type et nom de la voie :

Code postal : Commune :

Références cadastrales (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez toutes les renseigner :

Section : Numéro : Section : Numéro :

Section : Numéro : Section : Numéro :

3- Projet :

Situation

Le projet est-il situé dans le périmètre d'une opération d'ensemble ? Oui Non

Si votre projet (case cochée "oui") est soumis à des prescriptions en matière de gestion des eaux pluviales, veuillez les préciser (vous pouvez joindre l'extrait du permis d'aménager : notice hydraulique, extrait du règlement de lotissement relatif à la gestion des eaux pluviales, plan des équipements...):

Nature : Création Extension

Caractéristiques :

Superficie totale du (ou des) terrain(s) : m²

Surfaces imperméabilisées (toitures, voirie, parking, accès, terrasse ...) :

m²

Si présence de revêtement perméables ou de toitures stockantes (dont végétales) spécifier leur surface :

parking, voirie, accès, terrasse... en revêtement perméable :

m²

toitures stockantes (dont végétales) : m²

4- Gestion des eaux pluviales prévue :

Perméabilité moyenne mesurée sur la parcelle : mm/h

Perméabilité mesurée par :

- Test à la bêche (fiche méthode 1 : comment mesurer la perméabilité du sol sur ma parcelle);
 Etude de sol (à joindre au formulaire)

Si perméabilité > 1 mm/h :

- **Volume utile d'infiltration** = litres (utilisez le calculateur du volume d'infiltration pour une pluie trentennale en fonction de la perméabilité sur ma parcelle mis à disposition par Annonay Rhône Agglo).

Si perméabilité <= 1 mm/h :

(voir schémas en dernière page : principe de fonctionnement de l'ouvrage d'infiltration et de l'ouvrage de rétention avec exemple d'application : noue de rétention combinée à une tranchée d'infiltration)

- **Volume utile d'infiltration :**

15 (litres) x Surface imperméabilisée (m²) = litres

- **Volume utile de rétention :**

20 (litres) x Surface imperméabilisée (m²) = litres

Vidange :

L'évacuation du volume de rétention est assurée par un débit de fuite de 2 litres par seconde : Oui Non

Veillez préciser l'exutoire : Fossé Réseau

Si votre projet nécessite un raccordement de votre débit de fuite au réseau public d'eaux pluviales, veuillez cocher la case ci-dessous :

Demande le raccordement au réseau public eaux pluviales

Si le seul exutoire disponible pour le raccordement de votre débit de fuite est un réseau d'assainissement unitaire (eaux pluviales mélangées au réseau eaux usées) cocher la case ci-dessous : Demande le raccordement au réseau public unitaire

Aucun raccordement de la surverse de votre ouvrage (d'infiltration ou de rétention) n'est accepté dans le réseau public eaux pluviales car en cas de débordement de votre ouvrage pour une pluie de période de retour 30 ans, le réseau sera lui-aussi saturé.

Récupération des eaux pluviales :

- **Volume de récupération prévue pour une utilisation non potable (arrosage, lavage des extérieurs...):** litres

Description :

Description du (ou des) dispositif(s) de gestion des eaux pluviales proposé(s) :

Si toiture stockante (dont végétale), spécifiez son fonctionnement par rapport à la gestion des eaux pluviales (présence d'une vidange à un débit de 2l/s, présence d'une réserve avec surverse).

5- Éléments à joindre au dossier

Pièces du dossier technique exposant les modalités de gestion des eaux pluviales et dont la liste est fixée au bordereau des pièces à fournir ci-après.

- Ce formulaire daté et signé.
- Un plan de situation.
- Le plan de masse du projet d'aménagement avec l'implantation, la nature et les dimensions (largueur, longueur (ou diamètre) et profondeur) des ouvrages d'infiltration (et de rétention si concerné avec la localisation du point de rejet à débit régulé). Indiquez où est prévu le débordement de l'ouvrage en cas de
- Si réalisée, l'étude de sol (avec sondages et mesure de la perméabilité).

6- Engagements du demandeur :

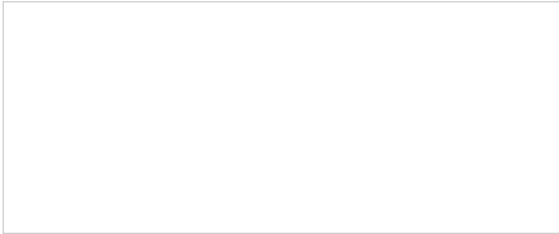
- Certifie exacts les renseignements déclarés dans le présent formulaire et les éléments fournis,
- Certifie réaliser le (ou les) dispositif(s) de gestion des eaux pluviales, conformément au projet tel qu'il aura été approuvé,
- Certifie que la totalité des ruissellements issue des surfaces imperméabilisées transitera par le (ou les) dispositif(s) créé(s) à cet effet et s'engage à mettre en place un dispositif complémentaire pour compenser toute augmentation de l'imperméabilisation des sols initialement déclarée,
- Certifie ne pas entreprendre les travaux sans l'approbation du dossier,
- Autorise les services d'Annonay Rhône Agglo ou son délégataire à entrer sur la propriété privée pour contrôler les installations de gestion des eaux pluviales lors du contrôle de branchement d'assainissement. Les ouvrages et installations seront visibles et accessibles.

Je soussigné(e) :

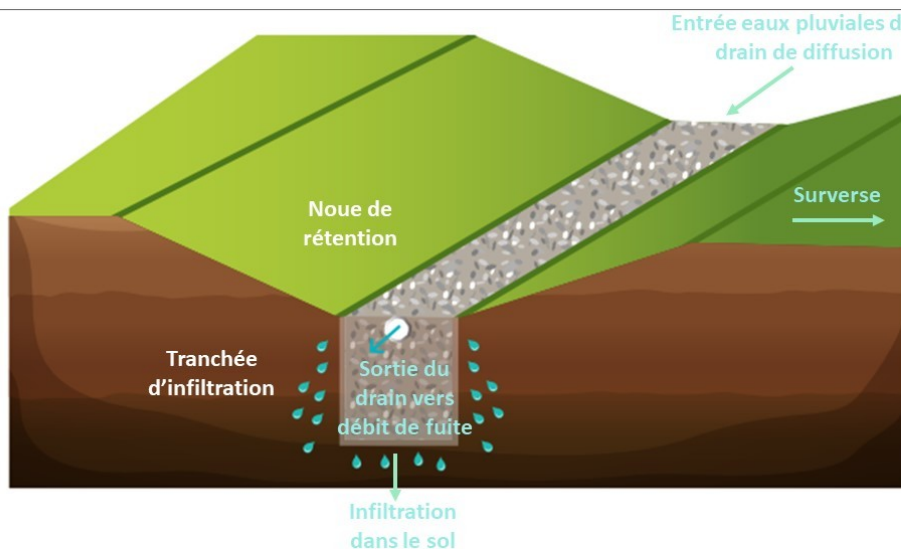
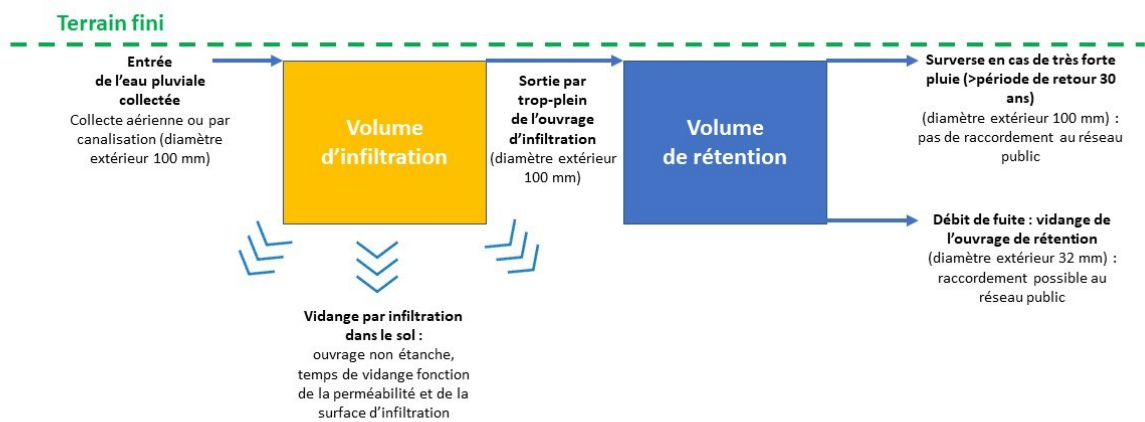
Fait à :

Le :

Signature :



**Schéma du principe de fonctionnement :
ouvrage d'infiltration et ouvrage de rétention
(cas de la perméabilité du sol ≤ 1 mm/h)**



*Exemple d'ouvrage où la gestion des eaux pluviales par infiltration et celle par rétention peuvent être combinées dans un seul et même ouvrage (superposition du volume d'infiltration sous le volume de rétention).
Schéma réalisé par la Métropole de Lyon et adapté par Annonay Rhône Agglo*